

## Ventilation des heures d'enseignement par diplôme.

### Volume horaire réglementaire que doit recevoir l'apprenti à minima

Cycle	Durée du cycle de formation	Volume horaire réglementaire reçu par l'apprenti*	Volume horaire maximum**
<b>CAP (Niveau V)</b>	2 ans	800 h	920 h
<b>BP (Niveau IV)</b>	2 ans	800 h	920 h
<b>MC (Niveau IV et V)</b>	1 an	400 h	460 h
<b>Bac Pro (Niveau IV)</b>	3 ans	1850 h	2100 h
<b>BTS (Niveau III)</b>	2 ans	1350 h	1410 h

\* Hors heures de soutien et de préparation aux examens

\*\* Ce volume horaire maximum, obligatoire pour certaines spécialisations, comprend 12 h à 17 h consacrées à la préparation du SST suivant le nombre d'apprentis

L'approche par fourchette horaire permettra aux CFA de définir leur propre stratégie en matière de volume horaire par discipline tout en respectant le cadre réglementaire. L'utilisation de cette fourchette horaire ne peut conduire à excéder le volume horaire maximum et doit respecter au final la répartition du volume horaire entre enseignement général et enseignement technologique et professionnel

## Fiche de cadrage pédagogique

### CAP : Niveau V

**Durée du cycle : 2 ans**

Type d'enseignement	Volume horaire réglementaire reçu par l'apprenti*	Volume horaire maximum*	Fourchette horaire possible***
<b>Enseignement général (55% du volume global**)</b>	<b>440 heures</b>	<b>506 heures</b>	
<b>Bloc 1</b> Français Histoire-Géographie Education Civique	112 heures	130 heures	108 à 134 heures
<b>Bloc 2</b> Mathématiques et sciences physiques et chimiques	100 heures	113 heures	96 à 117 heures
<b>Bloc 3</b> Langues vivantes <i>Niveau visé A2 selon le référentiel européen</i>	56 heures	65 heures	52 à 69 heures
<b>Bloc 4</b> Arts appliqués, Cultures artistiques	56 heures	65 heures	52 à 69 heures
<b>Bloc 5</b> Education civique et sportive	70 heures	81 heures	66 à 85 heures
<b>Bloc 6</b> Prévention Santé Environnement (PSE) dont le SST (soit 12 heures pour 10 apprentis, 17 heures pour 15 apprentis)	46 heures	52 heures	42 à 56 heures
<b>Enseignement technologique et professionnel (45% du volume global**)</b>	<b>360 heures</b>	<b>414 heures</b>	
<b>Bloc 1</b> Enseignements technologiques****			
<b>Bloc 2</b> Enseignements professionnels****			
<b>Total</b>	<b>800 heures</b>	<b>920 heures</b>	

\* Hors heures de soutien et de préparation aux examens

\*\* La montée en qualification des jeunes préconisée dans le cadre du CPRDFP, l'exigence des référentiels et les difficultés rencontrées par les jeunes aux épreuves d'enseignement général amènent à respecter la répartition enseignement général/enseignement technologique et professionnelle précisée dans cette fiche.

\*\*\* L'utilisation de cette fourchette horaire ne peut conduire à excéder le volume horaire maximum et doit respecter au final la répartition du volume horaire entre enseignement général et enseignement technologique et professionnel

\*\*\*\* Pour la plupart des CAP, l'enseignement technologique et professionnel formera un seul bloc

## Fiche de cadrage pédagogique

### BP : Niveau IV

**Durée du cycle : 2 ans**

Type d'enseignement	Volume horaire réglementaire reçu par l'apprenti*	Volume horaire maximum*
<b>Enseignement général (45% du volume global**)</b>	<b>360heures</b>	<b>414heures</b>
<b>Bloc 1</b> Expression française et ouverture sur le monde		
<b>Bloc 2</b> Gestion		
<b>Bloc 3</b> Economie d'entreprise (connaissance de l'environnement social de l'entreprise)		
<b>Bloc 4</b> Arts appliqués et culture artistique		
<b>Bloc 5</b> Langue vivante		
<b>Enseignement technologique et professionnel (45% du volume global**)</b>	<b>440 heures</b>	<b>506 heures</b>
<b>Bloc 1</b> Enseignements technologiques		
<b>Bloc 2</b> Enseignements professionnels		
<b>Total</b>	<b>800 heures</b>	<b>920 heures</b>

\*Hors heures de soutien et de préparation aux examens

\*\* La montée en exigence des référentiels et les difficultés rencontrées par les jeunes aux épreuves d'enseignement général amènent à respecter la répartition enseignement général/enseignement technologique et professionnelle précisée dans cette fiche.

**Enseignement général** : Les matières intégrées à l'enseignement général fluctuent en fonction du domaine professionnel dans lequel s'inscrit le diplôme et du type de BP préparé

## Fiche de cadrage pédagogique

**BP : Niveau IV      Coiffure**

**Durée du cycle : 2 ans**

Type d'enseignement	Volume horaire réglementaire reçu par l'apprenti*	Volume horaire maximum*	Observations
<b>Enseignement général (45% du volume global**)</b>	<b>360 heures</b>	<b>414 heures</b>	
<b>Bloc 1</b> Expression française et ouverture sur le monde	94 heures	110 heures	94 à 114 heures
<b>Bloc 2</b> Gestion de l'entreprise et management	230 heures	250 heures	236 à 254 heures
<b>Bloc 3</b> Langue vivante	36 heures	46 heures	32 à 50 heures
<b>Enseignement technologique et professionnel (45% du volume global**)</b>	<b>440 heures</b>	<b>506 heures</b>	
<b>Bloc 1</b> Enseignements technologiques	200 heures	236 heures	Physique et Chimie appliquées, biologie appliquée, Technologie et méthodes, Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité, Arts appliqués à la profession
<b>Bloc 2</b> Enseignements professionnels	240 heures Techniques professionnelles et vente	270 heures Techniques professionnelles et vente	230 à 280 heures
<b>Total</b>	<b>800 heures</b>	<b>920 heures</b>	

\*Hors heures de soutien et de préparation aux examens

\*\* La montée en exigence des référentiels et les difficultés rencontrées par les jeunes aux épreuves d'enseignement général amènent à respecter la répartition enseignement général/enseignement technologique et professionnelle précisée dans cette fiche.

## Fiche de cadrage pédagogique

### MC : Niveau V et IV

**Durée du cycle : 1 an**

Type d'enseignement	Volume horaire réglementaire reçu par l'apprenti*	Volume horaire maximum*	Observations
<b>Enseignement général (25% du volume global**)</b>	<b>100 heures</b>	<b>115 heures</b>	
A compléter par le CFA			
<b>Enseignement technologique et professionnel (75% du volume global**)</b>	<b>300 heures</b>	<b>345 heures</b>	
<b>Bloc 1</b> Enseignements technologiques			
<b>Bloc 2</b> Enseignements professionnels			
<b>Total</b>	<b>400 heures</b>	<b>460 heures</b>	

\*Hors heures de soutien et de préparation aux examens

\*\* La montée en exigence des référentiels et les difficultés rencontrées par les jeunes aux épreuves d'enseignement général amènent à respecter la répartition enseignement général/enseignement technologique et professionnelle précisée dans cette fiche.

**Enseignement général** : Les matières intégrées à l'enseignement général fluctuent en fonction du domaine professionnel dans lequel s'inscrit le diplôme et du type de MC préparée.

## Fiche de cadrage pédagogique

### BAC PRO : Niveau IV

**Durée du cycle : 3 ans**

Type d'enseignement	Volume horaire réglementaire reçu par l'apprenti*	Volume horaire maximum*	Fourchette horaire possible***
<b>Enseignement général (50% du volume global**)</b>	<b>925 heures</b>	<b>1050 heures</b>	
<b>Bloc 1</b> Français Histoire-Géographie Education Civique	247 heures	282 heures	243 à 282 heures
<b>Bloc 2</b> Mathématiques et sciences physiques et chimiques	228 heures	260 heures	224 à 264 heures
<b>Bloc 3</b> Langues vivantes <i>Niveau visé B1+ selon le référentiel européen</i>	130 heures	149 heures	126 à 154 heures
<b>Bloc 4</b> Arts appliqués, Cultures artistiques	73 heures	83 heures	69 à 87 heures
<b>Bloc 5</b> Education physique et sportive	133 heures	150 heures	129 à 154 heures
<b>Bloc 6</b> Prévention Santé Environnement (PSE) dont le SST (soit 12 heures pour 10 apprentis, 17 heures pour 15 apprentis)	63 heures	69 heures	59 à 73 heures
<b>Enseignement technologique et professionnel (50% du volume global**)</b>	<b>925 heures</b>	<b>1050 heures</b>	
<b>Bloc</b> Enseignement technologique et professionnel			
<b>Total</b>	<b>1850 heures</b>	<b>2100 heures</b>	

\* Hors heures de soutien et de préparation aux examens

\*\* La montée en exigence des référentiels et les difficultés rencontrées par les jeunes aux épreuves d'enseignement général amènent à respecter la répartition enseignement général/enseignement technologique et professionnel e précisée dans cette fiche.

\*\*\* L'utilisation de cette fourchette horaire ne peut conduire à excéder le volume horaire maximum et doit respecter au final la répartition du volume horaire entre enseignement général et enseignement technologique et professionnel

## Fiche de cadrage pédagogique

### BAC PRO : Niveau IV Grille horaire pour les spécialités comportant un enseignement de LV 2

**Durée du cycle : 3 ans**

Type d'enseignement	Volume horaire réglementaire reçu par l'apprenti*	Volume horaire maximum*	Fourchette horaire possible***
<b>Enseignement général (50% du volume global**)</b>	<b>925 heures</b>	<b>1050 heures</b>	
<b>Bloc 1</b> Français Histoire-Géographie Education Civique	263 heures	297 heures	259 à 301 heures
<b>Bloc 2</b> Mathématiques	137 heures	155 heures	133 à 155 heures
<b>Bloc 3</b> Langues vivantes 1 et 2 <i>Niveau visé B1+ selon le référentiel européen</i>	242 heures	276 heures	238 à 280 heures
<b>Bloc 4</b> Arts appliqués, Cultures artistiques	77 heures	87 heures	72 à 91 heures
<b>Bloc 5</b> Education physique et sportive	140 heures	160 heures	136 à 164 heures
<b>Bloc 6</b> Prévention Santé Environnement (PSE) dont le SST (soit 12 heures pour 10 apprentis, 17 heures pour 15 apprentis)	66 heures	75 heures	62 à 79 heures
<b>Enseignement technologique et professionnel (50% du volume global**)</b>	<b>925 heures</b>	<b>1050 heures</b>	
<b>Bloc</b> Enseignement technologique et professionnel			
<b>Total</b>	<b>1850 heures</b>	<b>2100 heures</b>	

\* Hors heures de soutien et de préparation aux examens

\*\* La montée en exigence des référentiels et les difficultés rencontrées par les jeunes aux épreuves d'enseignement général amènent à respecter la répartition enseignement général/enseignement technologique et professionnel e précisée dans cette fiche.

\*\*\* L'utilisation de cette fourchette horaire ne peut conduire à excéder le volume horaire maximum et doit respecter au final la répartition du volume horaire entre enseignement général et enseignement technologique et professionnel

## Fiche de cadrage pédagogique

### BTS : Niveau III

**Durée du cycle : 2 ans**

Type d'enseignement	Volume horaire réglementaire reçu par l'apprenti*	Volume horaire maximum*	Préconisations
<b>Enseignement général (50% du volume global**)</b>	<b>675 heures</b>	<b>705 heures</b>	
<b>Bloc 1</b> Français	144 heures	216 heures	144 heures + 72 h de renforcement pour l'expression
<b>Bloc 2</b> Mathématiques et sciences			
<b>Bloc 3</b> Langues vivantes 1 obligatoire (selon le référentiel européen)	64 heures	110 heures	110 heures***
<b>Bloc 4</b> Arts appliqués, Cultures artistiques			
<b>Bloc 5</b> Autre discipline (à préciser)			
<b>Bloc 6</b> Langues vivantes 1 obligatoire/ facultative selon les BTS	64heures	67 heures	67 heures***
<b>Enseignement technologique et professionnel (50% du volume global**)</b>	<b>675 heures</b>	<b>705 heures</b>	
<b>Bloc</b> Enseignement technologique et professionnel			
<b>Total</b>	<b>1350 heures</b>	<b>1410 heures</b>	

\* Hors heures de soutien et de préparation aux examens

\*\* La montée en exigence des référentiels et les difficultés rencontrées par les jeunes aux épreuves d'enseignement général amènent, en fonction des BTS, à prévoir une répartition pour l'enseignement général de 55% du volume global et pour l'enseignement professionnel de 45%.

\*\*\* Prendre le volume maximum pour les BTS Assistant Manager et BTS Commerce International

**Enseignement général** : Les matières intégrées à l'enseignement général fluctuent en fonction du domaine professionnel dans lequel s'inscrit le diplôme et du type de BTS préparé.